

**Extrait N° 18 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 17 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mil dix, le dix sept septembre à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **9 septembre 2010** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **22**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel* - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles – M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - M. SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - RIVIERE Raphaël - Mme BARET Liliane - M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent - M. GRONDIN Jacki

Absent : Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. REMY Michel - Mme BETON Fernande.

Procuration : Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme BAILLIF Line - Mme LAMOLY Viviane a donné mandat à M. MONDON René - M. FRINGUE Mickaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. CLOTAGATIDE Vincent comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

- **M. DENNEMONT Jean Daniel** est arrivé à la séance à **18h20**.

& &
&

AFFAIRE N° 18 / Présentation du rapport d'activité de la CCSud –Exercice 2009-

Conformément à l'article **L.5211-39 du CGCT**, le Président de la CCSud a adressé au Maire un rapport retraçant l'activité de l'établissement pour l'année 2009.

Ce rapport doit être communiqué au conseil en séance publique.

.../...

Le conseil municipal est invité à prendre acte du rapport d'activité de la CCSud – Exercice 2009-.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal prend acte du **rapport d'activité de la CCSud –Exercice 2009-**.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES SAVIRONS